



Plan départemental
Autour des Questions portant
sur l'Enfance et la Jeunesse

Adapter son accueil et son accompagnement aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans





Plan départemental
Autour des Questions portant
sur l'Enfance et la Jeunesse

Adapter son accueil et son accompagnement aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans

Les rencontres animateurs ados (R2A) sont des temps d'échanges et de recueil des bonnes pratiques professionnelles, co-animées par la CAF, la DDCSPP et l'ADPEP 28, sur l'accueil des adolescents dans les structures de loisirs.

Les membres du PAQEJ remercient l'ensemble des contributeurs et des participants au groupe de travail.





Plan départemental
Autour des Questions portant
sur l'Enfance et la Jeunesse

Sommaire général

Fiche 1 - Les grandes étapes du développement des jeunes de 11 à 17 ans

Fiche 2 - Les différents modes d'accueil des jeunes de plus de 12 ans

Fiche 3 - L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes

Fiche 4 - La participation des adolescents dans les accueils

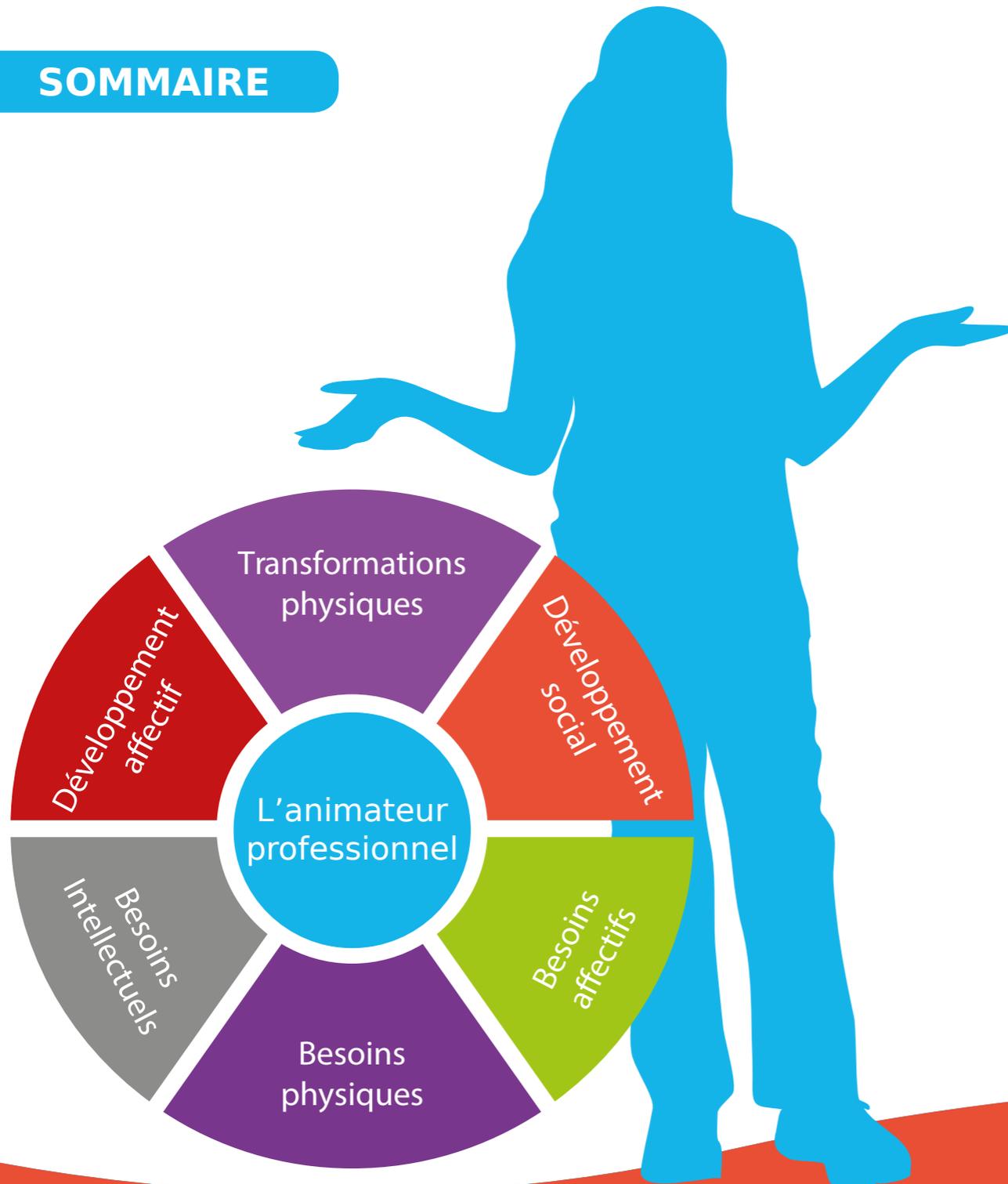
Fiche 5 - Les outils et dispositifs ressources pour les jeunes

Remerciements et crédits



LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

SOMMAIRE



Transformations et développement

- ➔ Les transformations physiques
- ➔ Le développement affectif
- ➔ Le développement social

Besoins et réponses professionnelles

- ➔ Besoins physiques
- ➔ Besoins intellectuels
- ➔ Besoins socio-affectifs

Les postures professionnelles

- ➔ Pédagogie du contrat
- ➔ Expression, écoute, débats
- ➔ Temps non structurés mais encadrés
- ➔ Animateur comme modèle
- ➔ Posture à adopter

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Transformations et développement

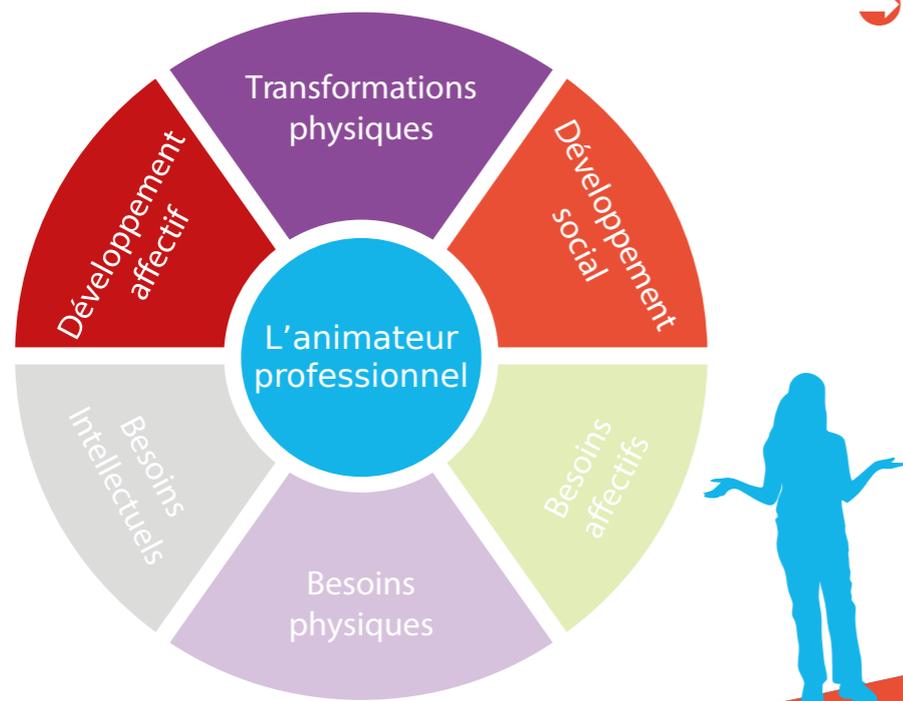
JEUNES DE 11 À 13 ANS

JEUNES DE 14 À 17 ANS

Les transformations physiques

Le développement affectif

Le développement social



- ➔ **Poussée de croissance**, dont le pic de vitesse se situe en moyenne vers 13 ans chez les filles et 14 ans chez les garçons.
- ➔ Début du développement des **organes génitaux externes**.
- ➔ Chez les filles, les **premières règles** apparaissent entre 6 et 12 mois après le pic de croissance.
- ➔ Chez les garçons, les **premières éjaculations** se produisent vers 13-14 ans.
- ➔ Apparition possible de **troubles alimentaires** plus particulièrement chez les filles.
- ➔ Augmentation des **besoins de sommeil**, ce qui explique les durées de sommeil beaucoup plus longues le week-end et pendant les vacances.

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Transformations et développement (suite)

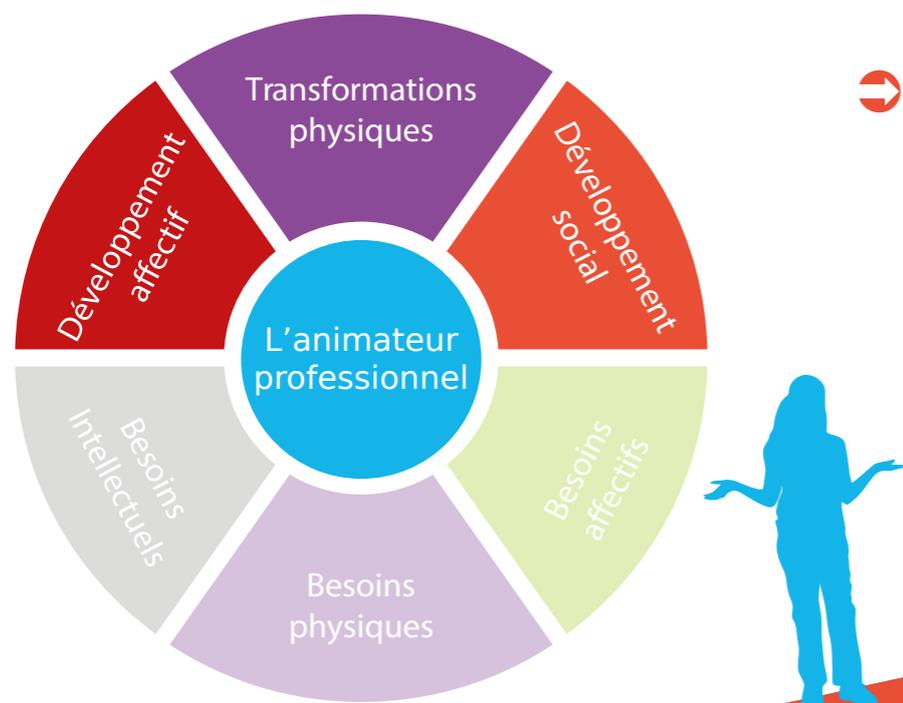
JEUNES DE 11 À 13 ANS

JEUNES DE 14 À 17 ANS

Les transformations physiques

Le développement affectif

Le développement social



- ➔ **Morphologie adulte** des seins chez les filles, des organes génitaux chez les garçons.
- ➔ Développement de la **masse musculaire** chez les garçons et de la **masse graisseuse** chez les filles à la fin de la croissance (deux fois plus important que pour les 11-13 ans).
- ➔ Déstructuration du **rythme alimentaire** (pas de petit-déjeuner, grignotages, consommations ambulantes à la place des repas).
- ➔ Poursuite de la **maturation du cerveau** : les zones qui traitent les émotions sont matures avant celles qui interviennent dans le contrôle, d'où les débordements émotionnels et le goût du risque.
- ➔ Expérimentation et/ou consommation de **toxiques** (alcool, drogues) qui entraînent la destruction de neurones.

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Transformations et développement (suite)

Les transformations physiques

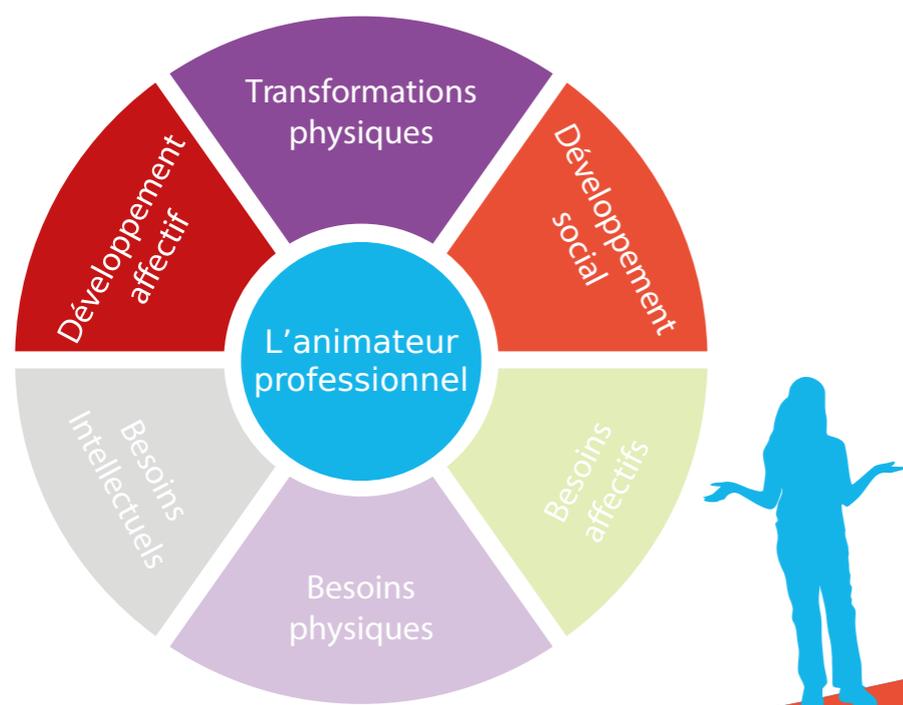
Le développement affectif

Le développement social

JEUNES DE 11 À 13 ANS

JEUNES DE 14 À 17 ANS

- ➔ **Transformations physiologiques** qui peuvent entraîner des inquiétudes sur les plans physique et sexuel.
- ➔ **Manifestations agressives** chez certains qui peuvent refléter une anxiété et/ou une souffrance, et non un rejet des autres.
- ➔ Reconnaissance des autres qui contribue à la **construction de l'identité**
- ➔ Mise en scène de son identité en construction sur les **réseaux sociaux**, facilitée par la non implication physique et pouvant aller jusqu'à la construction d'avatars.



LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Transformations et développement (suite)

JEUNES DE 11 À 13 ANS

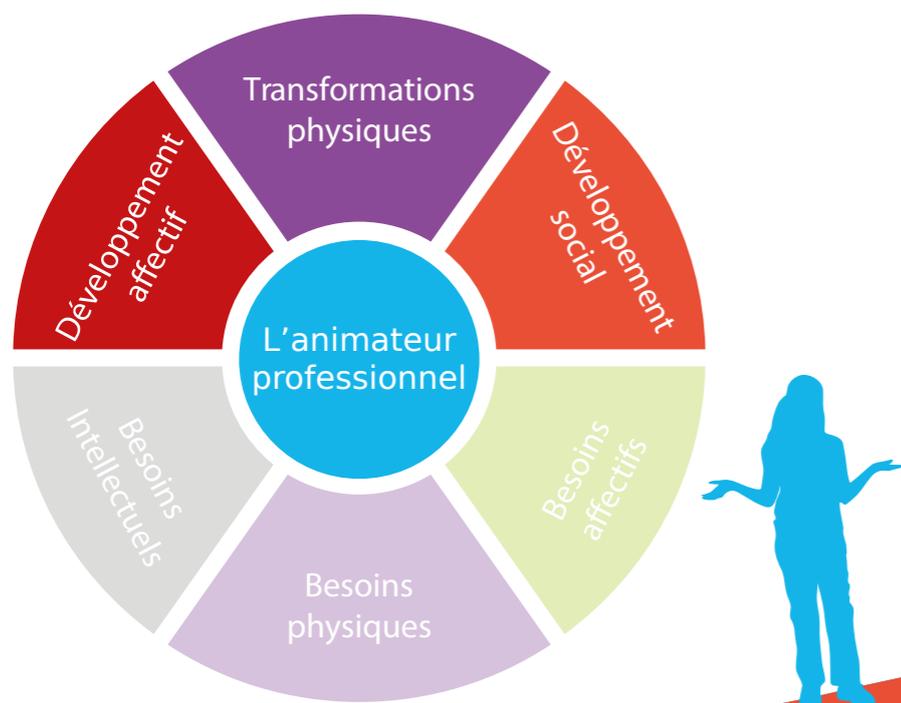
JEUNES DE 14 À 17 ANS

Les transformations physiques

Le développement affectif

Le développement social

- ➔ **Relations plus distantes** avec les parents au profit du groupe de pairs.
- ➔ Expérimentation de **différents rôles** pour trouver son identité (qui suis-je vraiment ?).
- ➔ **Estime de soi** plus faible chez les filles par rapport aux garçons.
- ➔ Plus de **facilité à se projeter** dans l'avenir.
- ➔ **Premières relations amoureuses**, avec éventuellement premières relations sexuelles.



LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

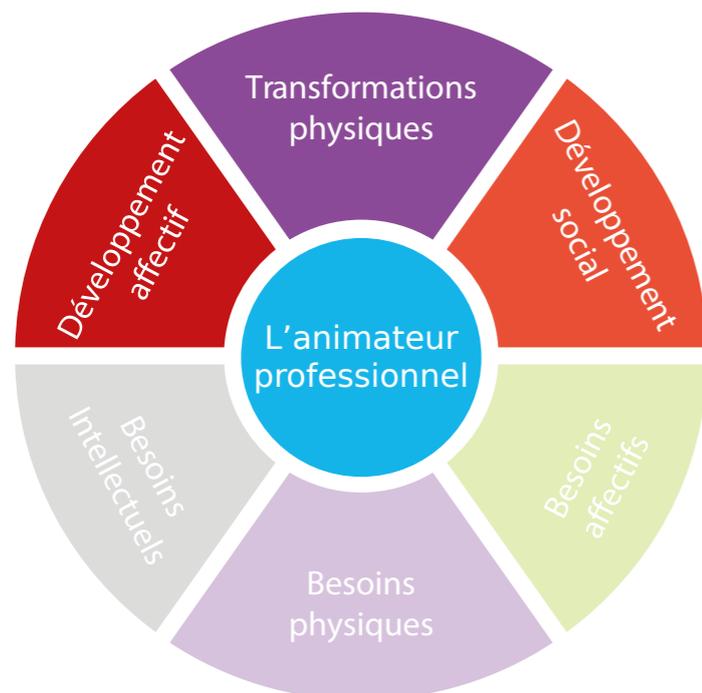
La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Transformations et développement (suite)

Les transformations physiques

Le développement affectif

Le développement social



JEUNES DE 11 À 13 ANS

JEUNES DE 14 À 17 ANS

- ➔ **Intériorisation des règles** et début de la capacité à s'interroger sur leur signification et leur bien-fondé.
- ➔ Préoccupations autour de la **normalité** et de la **justice**, en référence aux groupes de pairs (*qu'est-ce qui est normal, ne l'est pas, qu'est-ce qui est juste ou injuste ?*).
- ➔ Formations de **groupes** (de même âge et de même sexe partageant des activités communes, passant beaucoup de temps ensemble).
- ➔ Soumission forte à des **codes** (vêtements/marques, effets de mode, langage, musique, etc.).
- ➔ Les **relations amicales** se différencient en fonction des caractéristiques des pairs.

▶ besoins des jeunes et réponses professionnelles

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Transformations et développement (suite)

JEUNES DE 11 À 13 ANS

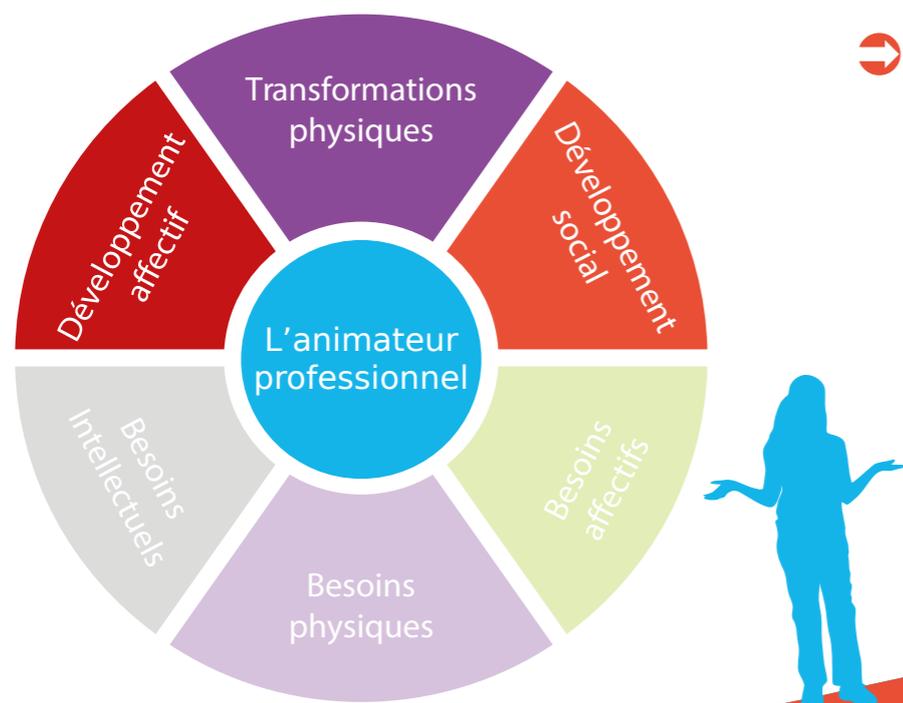
JEUNES DE 14 À 17 ANS

Les transformations physiques

Le développement affectif

Le développement social

- ➔ **Idéalisation d'individus** (pairs ou adultes hors famille) auxquels s'identifier dans la recherche de sa propre identité.
- ➔ Capacité à saisir la complexité des **relations interpersonnelles**.
- ➔ Dans les **jugements moraux**, prise en compte plus importante des circonstances atténuantes.
- ➔ Nouvelles **capacités intellectuelles** favorisant le jugement critique et l'adoption d'une morale autonome.
- ➔ **Expérimentation dans le groupe** des divers rôles (leader, exclus, soumis, soutien, etc.)
- ➔ Attrait pour la **transgression** pouvant aboutir à des conduites à risque.



LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Besoins et réponses professionnelles

BESOINS DES JEUNES DE 11 À 17 ANS

RÉPONSES PROFESSIONNELLES

Besoins physiques

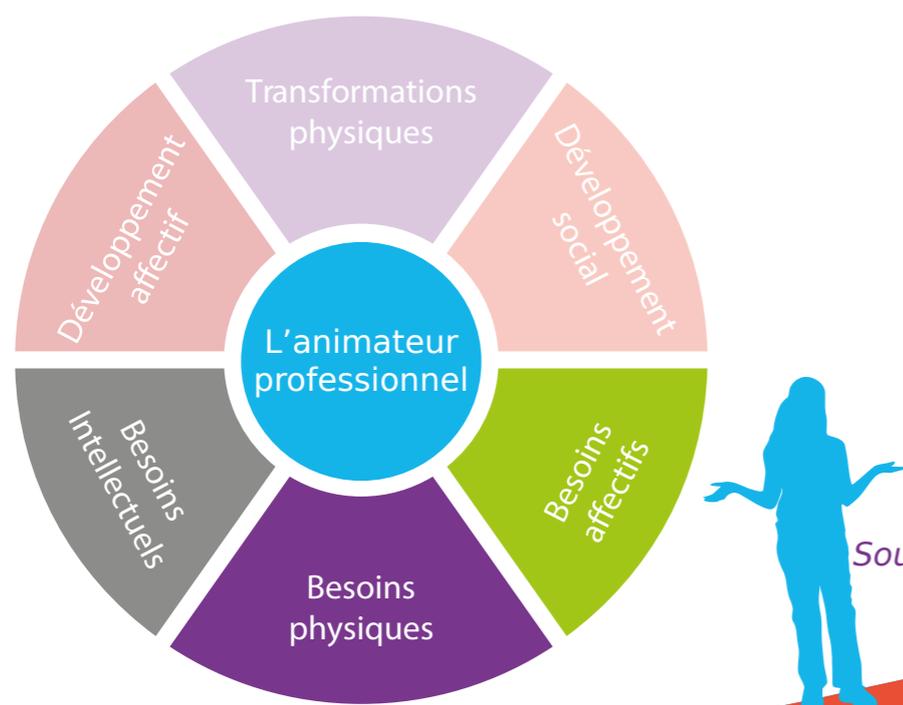
➔ **Stimulation** : activités physiques, sensations fortes.

➔ **Tester** son nouveau corps dans des situations nouvelles.

➔ **Récupération** : repos et sommeil régulier, éviter l'accumulation de fatigue.

Besoins intellectuels

Besoins socio affectifs



Source : Guide Corala du Val de Marne 2009

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Besoins et réponses professionnelles (suite)

BESOINS DES JEUNES DE 11 À 17 ANS

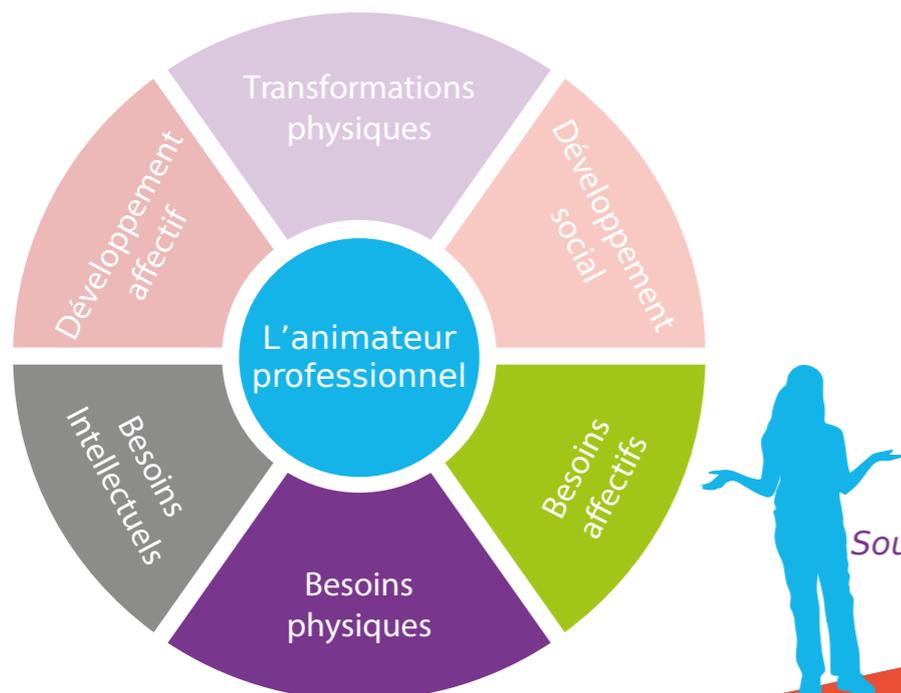
RÉPONSES PROFESSIONNELLES

Besoins physiques

Besoins intellectuels

Besoins socio affectifs

- ➔ Organisation de **temps calmes** après les repas pour respecter les différents rythmes de vie et personnalités des jeunes.
- ➔ Organisation d'**activités physiques et sportives** qui correspondent à leurs compétences et dans lesquelles ils ont des repères, mais aussi découverte d'activités nouvelles, à sensations.
- ➔ Mise en place de **temps informels**.



Source : Guide Corala du Val de Marne 2009

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Besoins et réponses professionnelles (suite)

BESOINS DES JEUNES DE 11 À 17 ANS

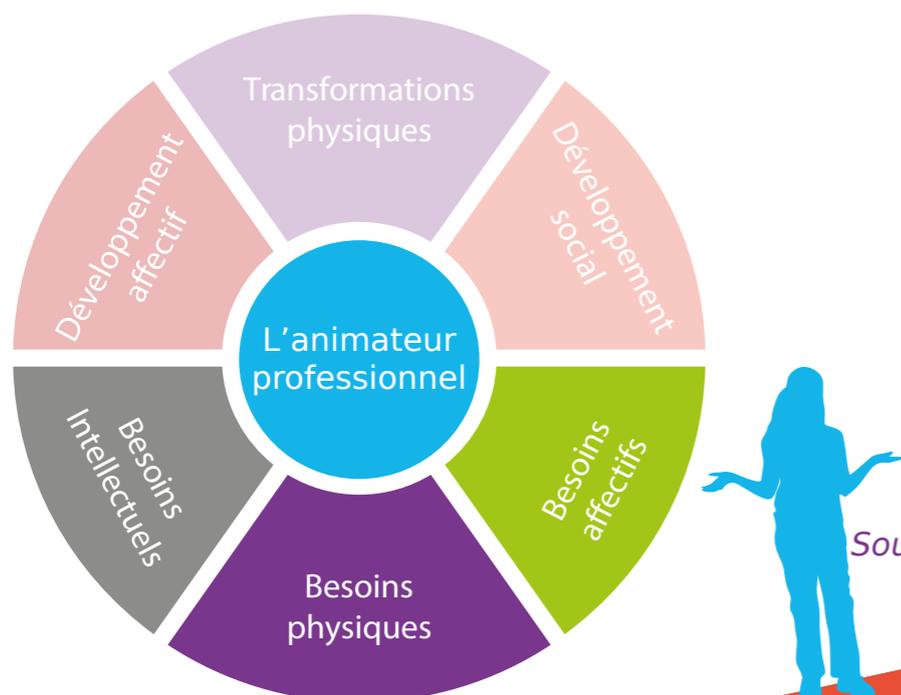
RÉPONSES PROFESSIONNELLES

Besoins physiques

Besoins intellectuels

Besoins socio affectifs

- ➔ **S'exprimer** : émettre des avis.
- ➔ **Remettre en cause des règles** : vérifier des théories, des normes.
- ➔ **Nouveauté** : curiosité, confrontation à de nouvelles expériences.
- ➔ Maîtriser son environnement pour **accéder à l'autonomie**.



Source : Guide Corala du Val de Marne 2009

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Besoins et réponses professionnelles (suite)

BESOINS DES JEUNES DE 11 À 17 ANS

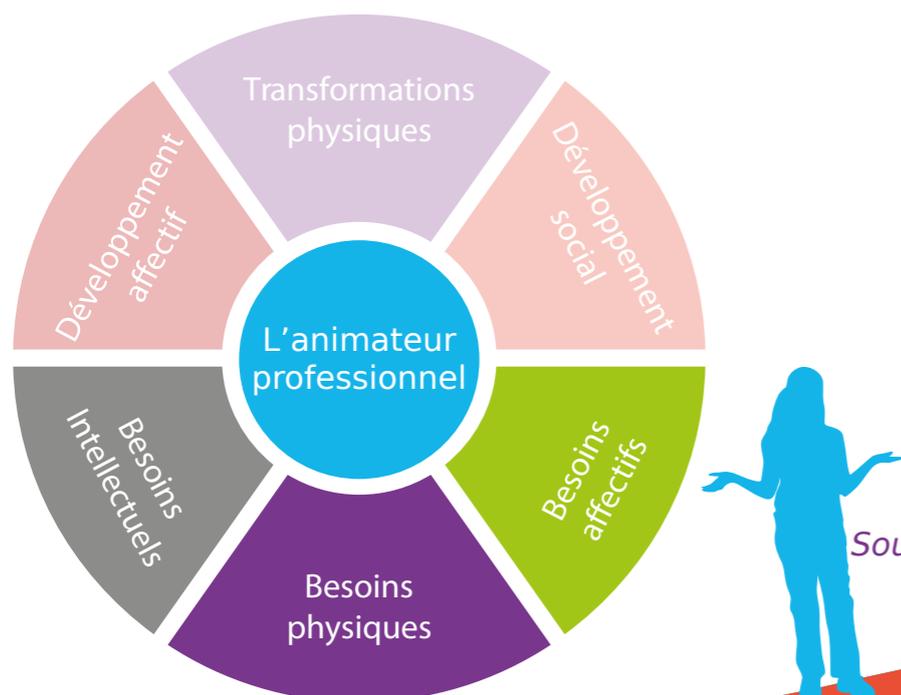
RÉPONSES PROFESSIONNELLES

Besoins physiques

Besoins intellectuels

Besoins socio affectifs

- ➔ Permettre aux jeunes de **constituer eux-mêmes leurs activités**, de les traduire en action concrète avec une implication progressive en fonction des tranches d'âge.
- ➔ Appui sur la **pédagogie du projet** : pratique d'ouverture et d'échange entre structures, utilisation des moyens de transport, accès aux sources de l'information dont Internet, etc.
- ➔ **Créer des espaces** d'expression, d'écoute, de négociation et de validation.
- ➔ Contractualiser **l'engagement progressif** des uns et des autres.



Source : Guide Corala du Val de Marne 2009

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

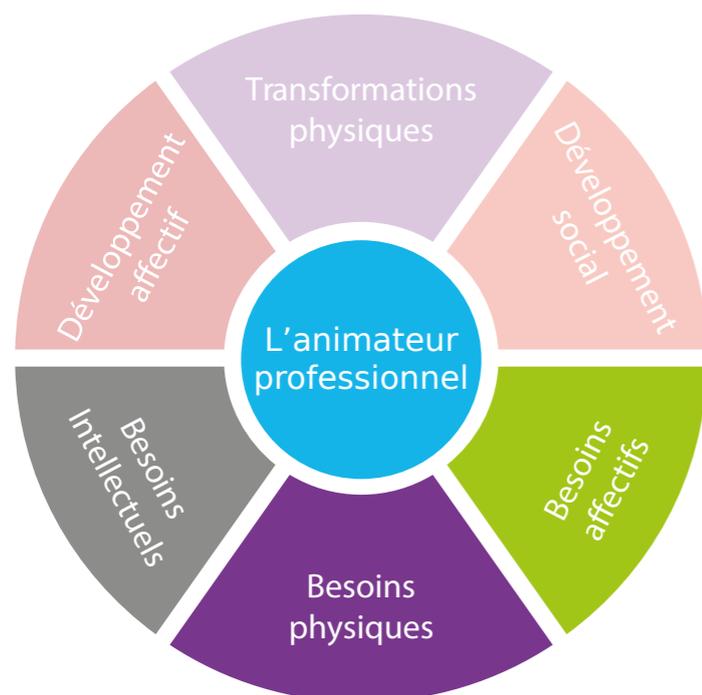
La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Besoins et réponses professionnelles (suite)

Besoins physiques

Besoins intellectuels

Besoins socio affectifs



BESOINS DES JEUNES DE 11 À 17 ANS

RÉPONSES PROFESSIONNELLES

- ➔ **Autonomie** : prendre des responsabilités, des initiatives, être acteur de ses projets, faire des choix personnels.
- ➔ **Liberté** : sortir, avoir un monde sans frontière, évoluer librement dans un cadre sécurisé.
- ➔ **Affirmation de soi** : reconnaissance, être considéré comme un adulte, besoin de compétition, d'écoute, d'échanger, de s'exprimer, d'intervenir, d'émettre des critiques.
- ➔ **Appartenance à un groupe** : partage, espaces de rencontre conviviaux, sans obligation (*la présence des copains est indispensable, recherche du confident et du petit groupe de copains*).
- ➔ **Repères et identification** : modèles de référence recherchés en permanence malgré les apparences, besoin de stabilité affective.
- ➔ **Changement** : rupture avec les activités de l'enfance.
- ➔ **Relation et confrontation** avec les adultes.

Source : [Guide Corala du Val de Marne 2009](#)

▶ Les postures professionnelles

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

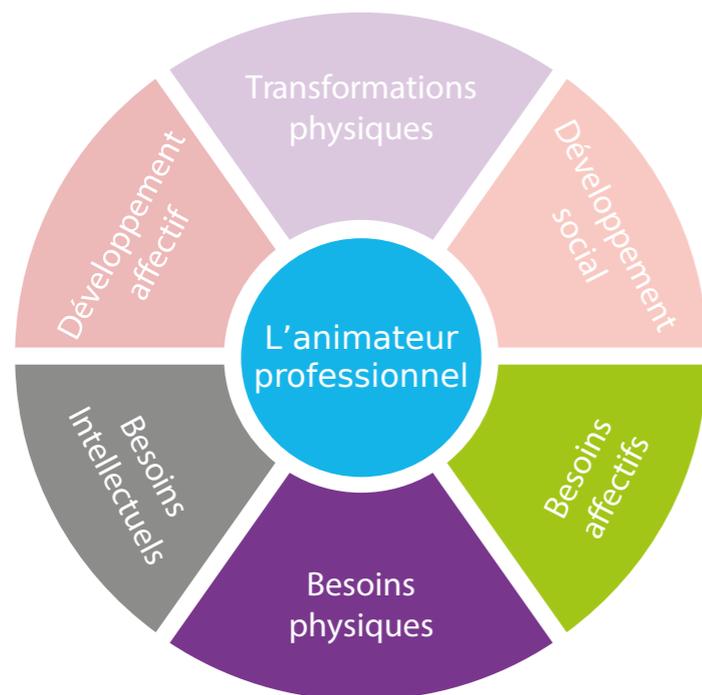
La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Besoins et réponses professionnelles (suite)

Besoins physiques

Besoins intellectuels

Besoins socio affectifs



BESOINS DES JEUNES DE 11 À 17 ANS

- ➔ Prévoir des temps, créer des espaces pour permettre aux jeunes d'établir des contacts, de vivre des moments de convivialité.

Les animateurs sont garants de l'existence de ces temps et espaces ainsi que de la sécurité des jeunes.

POUR LES PRÉADOLESCENTS

- ➔ Faire des **propositions construites** pour leur besoin d'encadrement et de proximité des adultes.
- ➔ Prendre en considération la représentation qu'ils ont de leur statut de "grands" par la mise en place de **réponses particulières**.
- ➔ Les motiver par des **propositions relativement courtes**, sans s'enfermer dans une logique de consommation.

Source : *Guide Corala du Val de Marne 2009*

RÉPONSES PROFESSIONNELLES

POUR LES ADOLESCENTS

- ➔ Les **valoriser** et les reconnaître dans leurs actions. L'animateur est aussi celui avec qui ils peuvent se confronter.
- ➔ Les **impliquer** en les accompagnant et en les aidant à mettre des actions en place sans s'y substituer pour qu'ils demeurent acteurs.
- ➔ Avoir une **réflexion** sur la pédagogie et les moyens à mettre en œuvre.

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Les postures professionnelles

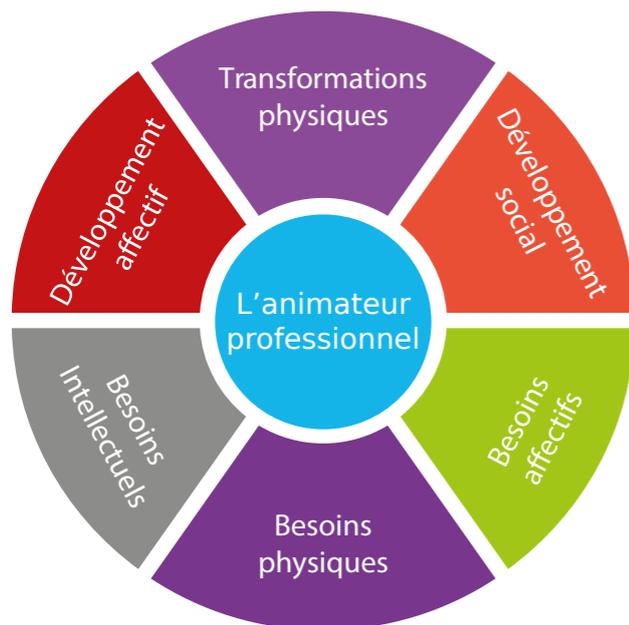
Pédagogie du contrat

Expression, écoute, débats...

Temps non structurés mais encadrés

Animateur comme modèle

Posture à adopter



DÉFINITION DES RÈGLES DE VIE COLLECTIVE

- ➔ Constituer **une liste de règles de vie et de sécurité** (*respect de l'environnement matériel, humain, des lieux...*) reprenant l'ensemble des droits et des devoirs des jeunes qui permettent de vivre ensemble en tenant compte des besoins de chacun.
- ➔ Élaborer ces règles **en collaboration avec eux** car ils sont plus susceptibles de les respecter s'ils participent à leur élaboration : en comprendre le sens et les intégrer.
- ➔ **Instaurer le dialogue** pour leur faire prendre conscience de l'intérêt des règles et des lois qui sont établies, pour le bon fonctionnement de la société, dans laquelle ils évoluent. Surtout face à l'augmentation de leurs hormones qui engendre des tendances agressives et pousse à la transgression des interdits.
- ➔ **Les reconnaître** comme une personne à part entière, ayant le droit de s'exprimer.

Source : *Prendre en compte chaque enfant et jeune (3-17 ans) dans un cadre collectif - Calvados - DDCCS, CAF*

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Les postures professionnelles (suite)

La pédagogie du contrat

Expression, écoute, débats...

Temps non structurés mais encadrés

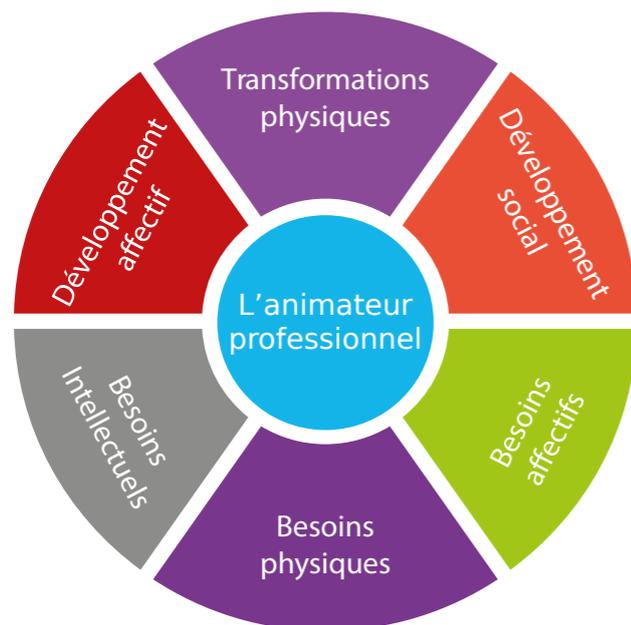
Animateur comme modèle

Posture à adopter

VERS LA PÉDAGOGIE DU PROJET

- ➔ Une **méthode appropriée** dans la pédagogie du projet par la mise en place de temps d'échanges et de débats qui les sensibilisent au respect et à l'écoute des autres et leur donnent la possibilité de s'exprimer, d'avoir des opinions et de les défendre.
- ➔ Favoriser les **différents moyens d'expression**.
- ➔ Proposer des activités pour faire émerger des propositions et les accompagner dans la concrétisation de celles-ci. Dans ces conditions, ils se sentent écoutés et compris.

L'accueil collectif est un lieu idéal pour répondre à ce besoin.



Source : *Prendre en compte chaque enfant et jeune (3-17 ans) dans un cadre collectif - Calvados - DDCS, CAF*

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Les postures professionnelles (suite)

La pédagogie du contrat

Expression, écoute, débats...

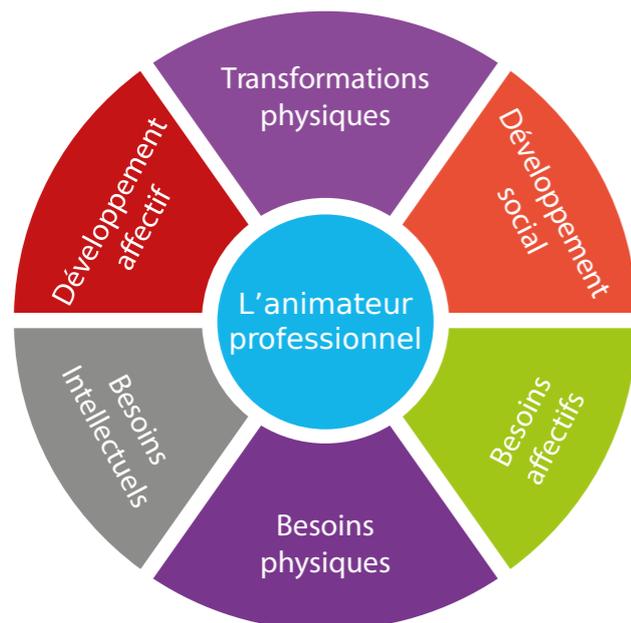
➔ En parallèle des temps d'activités, il est nécessaire de prévoir d'autres **temps plus libres**, de créer des espaces pour leur permettre d'établir des contacts, de vivre des **moments de convivialité** pour répondre à un besoin de temps non structuré, permettant la **relation entre pairs**.

Temps non structurés mais encadrés

Les animateurs sont garants de l'existence de ces temps et espaces ainsi que de la sécurité des jeunes.

Animateur comme modèle

Posture à adopter



Source : Prendre en compte chaque enfant et jeune (3-17 ans) dans un cadre collectif - Calvados - DDCS, CAF

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Les postures professionnelles (suite)

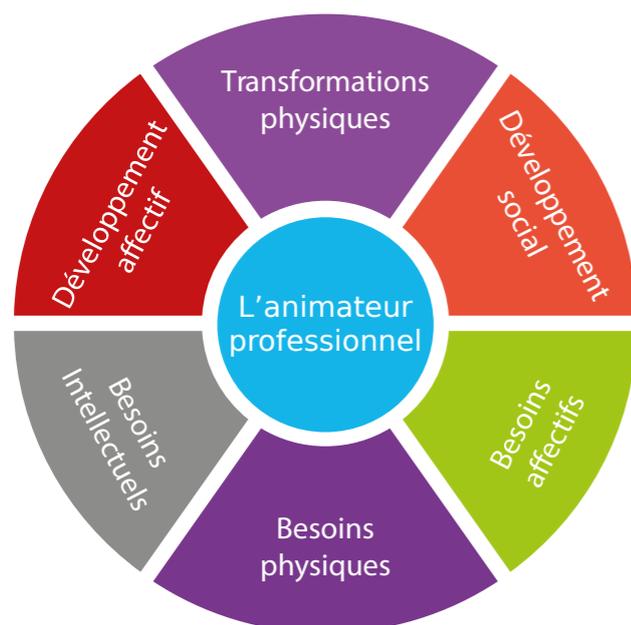
La pédagogie du contrat

Expression, écoute, débats...

Temps non structurés mais encadrés

Animateur comme modèle

Posture à adopter



Dans une période d'opposition au conformisme du modèle parental ou du système scolaire, l'animateur, au même titre que l'éducateur sportif, est souvent le seul adulte référent accepté.

- ➔ Un **statut singulier et complémentaire** aux autres adultes de la sphère éducative. En tant qu'adulte référent, il est aussi un modèle qui doit donner envie d'entrer dans le monde des adultes et en faciliter le passage.
- ➔ **Témoin privilégié** des comportements de l'adolescent, il peut alors **être un relais** auprès de la cellule familiale ou du système scolaire, lorsque la communication est rompue ou parasitée. Son **rôle éducatif** en est d'autant plus important que beaucoup des comportements sont des messages, des moyens d'expression quand les mots sont encore difficiles à trouver.
- ➔ Prendre conscience des caractéristiques de l'adolescence peut aider à décrypter les messages, à **mieux le comprendre pour mieux l'accueillir** en adaptant son attitude à l'individu.
- ➔ Disponible, expérimenté et attentif, il sait écouter, **prendre en compte les difficultés**, accompagner et répondre au besoin d'être soutenu. Aider à verbaliser est aussi une première nécessité devant un trop grand isolement. Il doit créer **un climat de confiance**, prendre l'adolescent au sérieux, essayer de le comprendre sans jamais porter de jugement de valeur, en particulier sur son apparence physique.

Source : *Prendre en compte chaque enfant et jeune (3-17 ans) dans un cadre collectif - Calvados - DDCS, CAF*

LES GRANDES ÉTAPES DU DEVELOPPEMENT DES JEUNES DE 11 A 17 ANS

La lecture de cette fiche doit s'apprécier de manière globale, les différentes phases de développement ou de transformation interagissant les unes sur les autres.

Les postures professionnelles (suite)

La pédagogie du contrat

Expression, écoute, débats...

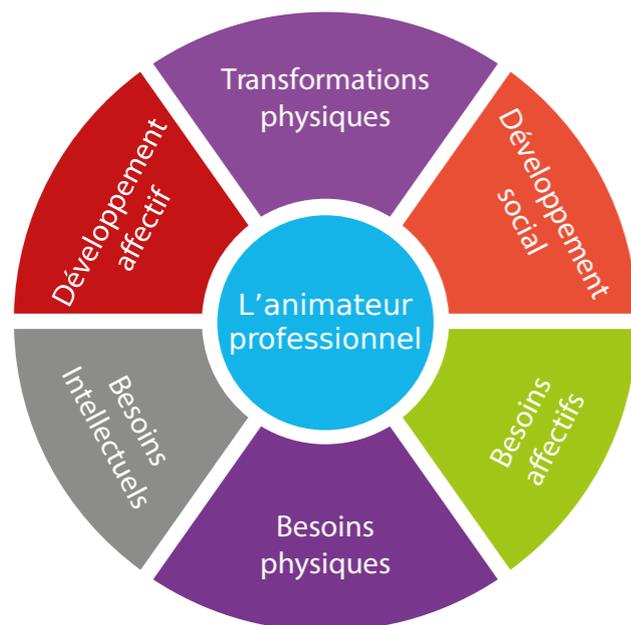
Temps non structurés mais encadrés

Animateur comme modèle

- ➔ L'animateur n'est **ni un frère, ni un copain**. Il ne doit pas non plus adopter un comportement autoritariste.
- ➔ Dans la mise en œuvre d'**un fonctionnement démocratique**, sans contraindre l'activité, il n'impose pas mais aide à trancher, anime les activités sans pour autant les diriger.
- ➔ Il doit **favoriser les contacts amicaux** et aider les jeunes à utiliser leurs nouvelles ressources, à garder ou trouver des centres d'intérêt à travers lesquels ils puissent se revaloriser et faire des projets, mais aussi contribuer à **favoriser une estime de soi** suffisante.

Posture à adopter

En conséquence, il s'agit de bien comprendre que l'accueil des jeunes nécessite de mobiliser **des compétences professionnelles particulières**. Il paraît difficile dans ce cas de confier ces missions éducatives à des animateurs sans expérience ni formation adaptée.



Source : *Prendre en compte chaque enfant et jeune (3-17 ans) dans un cadre collectif - Calvados - DDCS, CAF*

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

SOMMAIRE

Les enjeux de l'accueil des jeunes

1- Le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs de plus de 12 ans

2- Les obligations réglementaires de l'organisateur et de l'encadrement

- ➔ Organisateur
- ➔ Encadrement

3- Les spécificités à prendre en compte dans l'accueil des jeunes

- ➔ Spécificités du public
- ➔ Spécificités du secteur rural
- ➔ Spécificités du secteur urbain



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

Les enjeux de l'accueil des jeunes

- 
- Three stylized silhouettes of young people in shades of green and yellow. On the left, a person holds a beach ball. In the center, a taller person stands with their arm around a shorter person on the right. The background is white with a purple gradient at the bottom and scattered colorful circles.
- ➔ Permettre le droit aux **loisirs pour tous** dans un lieu de lutte contre les inégalités.
 - ➔ Répondre aux **besoins spécifiques de l'adolescent**, pour contribuer à son épanouissement et à son éducation. Il s'agit alors de développer et promouvoir un espace éducatif adapté, un lieu de socialisation dans lequel seront véhiculées les valeurs de l'entraide et de la coopération.
 - ➔ Dans les faits, l'accueil collectif de mineurs (ACM) doit permettre aux jeunes d'**accéder à des activités physiques** pour essayer d'appriivoiser leur corps, à des échanges et des débats pour mettre en œuvre leur esprit critique, à des activités culturelles contemporaines et variées pour exploiter leur force de créativité.
 - ➔ Proposer l'**accompagnement des projets** de jeunes pour laisser s'exprimer leur besoin d'autonomie, mais aussi des espaces de détente, des lieux conviviaux où ils sont autorisés à ne rien faire, entre amis, pour répondre à leur besoin de repos et de vie de groupe.
 - ➔ Lieu éducatif à part entière, l'ACM bénéficie d'une image moins rigide que le système scolaire ou que le cadre familial auprès des jeunes. Il constitue en ce sens **une alternative singulière** qui permet d'offrir un cadre sécurisé, fait de repères pour baliser le chemin et être force de créativité.

Source : [Guide Corala du Val de Marne - 2009](#)

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

1- Le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs de plus de 12 ans

Les accueils collectifs de mineurs sont des **entités éducatives déclarées** qui ont vocation à accueillir de manière habituelle des enfants et des jeunes à l'occasion de leurs loisirs, à l'exclusion des cours et des apprentissages particuliers.

Ce sont des **lieux d'activités, de découverte et de loisirs éducatifs** qui facilitent l'intégration des jeunes dans la vie sociale tout en participant à leur éveil culturel et citoyen.

Sont considérés comme ACM les lieux d'accueil qui répondent à cette définition :

- ➔ accueil collectif à caractère éducatif
- ➔ ouvert aux mineurs, dès leur inscription dans un établissement scolaire
- ➔ situé hors du domicile parental, à l'occasion des vacances scolaires ou des loisirs
- ➔ organisé par une personne morale, un groupement de fait ou une personne physique rétribuée
- ➔ entrant dans la catégorie des ALSH (accueil de loisirs sans hébergement), des accueils avec hébergement ou de scoutisme

Cf. : [définition selon le code de l'action sociale et des familles](#)



Aller + loin



[Les spécificités des accueils de jeunes et cadre réglementaire](#)



[Kit méthodologique pour les accueils de jeunes](#)

N'entrent pas dans la réglementation des ACM :

- ➔ l'organisation de séjours de jeunes majeurs (obligation de sécurité)
- ➔ les situations d'autonomie de fait des jeunes, non organisées à partir d'un projet éducatif et sans proposition d'activités
- ➔ les accueils de moins de 7 mineurs (obligation de sécurité pour l'organisateur quelque soit le nombre d'enfants accueilli)

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

1- Le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs de plus de 12 ans (suite)

	Accueil périscolaire	Accueil extrascolaire	Accueils de jeunes
Accueil de loisirs sans hébergement <ul style="list-style-type: none"> ➔ de 7 à 300 mineurs ➔ pendant au moins 14 jours par an ➔ pour une durée minimale de 2 heures 	Accueil se déroulant les jours où il y a école : <ul style="list-style-type: none"> ➔ matin ➔ pause méridienne ➔ soir ➔ mercredi après-midi 	Accueil se déroulant pendant les vacances scolaires <ul style="list-style-type: none"> ➔ 1 animateur pour 12 enfants > 6 ans 	Accueil répondant à un besoin social particulier explicité dans le projet éducatif <ul style="list-style-type: none"> ➔ 14 ans ou plus ➔ De 7 à 40 jeunes ➔ Au moins 14 jours par an
	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 1 animateur pour 14 enfants > 6 ans 	Activité accessoire <ul style="list-style-type: none"> ➔ De 1 à 4 nuits ➔ Maxi 2H00 de transport ➔ Nomination d'un animateur qualifié comme responsable ➔ Au moins 2 encadrants 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ 1 animateur qualifié référent par site ➔ 1 directeur qualifié peut coordonner plusieurs sites



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

1- Le cadre réglementaire des accueils collectifs de mineurs de plus de 12 ans (suite)

	Séjour de vacances	Séjour court	Séjour spécifique
Accueil de loisirs avec hébergement ➔ Au moins 7 mineurs ➔ Dès la 1ère nuit d'hébergement en dehors du domicile familial	➔ à partir de 3 nuits	➔ de 1 à 3 nuits ➔ tout séjour qui n'est pas associé à un ALSH ou à un accueil de jeunes	➔ dès la 1ère nuit
	➔ 1 animateur pour 12 enfants > 6 ans ➔ directeur non inclus Pour les plus de 14 ans : ➔ 1 animateur pour 12 jeunes ➔ possibilité d'inclure le directeur dans l'effectif pour les séjours d'au plus 20 mineurs	➔ 1 personne majeure est responsable des conditions d'hygiène et de sécurité de l'hébergement	➔ Séjours sportifs ➔ Séjours linguistiques ➔ Séjours artistiques et culturels ➔ Rencontres européennes de jeunesse ➔ Chantiers de jeunes bénévoles (> 14 ans)
		➔ pas d'exigence de qualification ➔ au moins 2 encadrants	➔ 1 personne majeure responsable ➔ encadrement et qualification selon les normes ou réglementations relatives à l'activité principale du séjour ➔ au moins 2 encadrants ➔ particularités propres aux chantiers de jeunes bénévoles



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

2- Les obligations réglementaires de l'organisateur et de l'encadrement

Organisateur

Encadrement



ATTENTION



Des mesures administratives et des sanctions pénales peuvent être prises à l'encontre des organisateurs et de l'encadrement intervenant dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

5 PRINCIPALES OBLIGATIONS

- 1 La déclaration de l'accueil et du local à faire en ligne sur <https://tam.extranet.jeunesse-sports.gouv.fr/identification.aspx>.
- 2 Le respect des conditions d'encadrement : qualification, taux et capacité.
- 3 La définition du projet éducatif.
- 4 L'assurance en responsabilité civile.
- 5 Le respect des mesures d'hygiène et de sécurité.

L'organisateur est tenu d'informer sans délai la DDCSPP du lieu de déroulement de l'accueil de tout évènement grave.

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

2- Les obligations réglementaires de l'organisateur et de l'encadrement (suite)

Organisateur

Encadrement



ATTENTION



Des mesures administratives et des sanctions pénales peuvent être prises à l'encontre des organisateurs et de l'encadrement intervenant dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

RÔLES DU DIRECTEUR

RÔLES DE L'ANIMATEUR

Le **directeur** est le garant de la **sécurité physique et morale** des enfants accueillis, de la mise en œuvre du projet éducatif et du bon fonctionnement de l'accueil en matière de gestion administrative, matérielle et financière.

- ➔ Il élabore en concertation avec l'équipe d'animation **un projet pédagogique** précisant les conditions de sa mise en œuvre.
- ➔ Il a autorité sur l'ensemble des personnels et **coordonne l'équipe** d'animation.
- ➔ Il **coordonne les interventions** conduites en direction des mineurs et gère les relations avec les différents partenaires.
- ➔ Il **rend compte à l'organisateur** du fonctionnement de l'accueil.

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

2- Les obligations réglementaires de l'organisateur et de l'encadrement (suite)

Organisateur

Encadrement



ATTENTION



Des mesures administratives et des sanctions pénales peuvent être prises à l'encontre des organisateurs et de l'encadrement intervenant dans le cadre des accueils collectifs de mineurs.

RÔLES DU DIRECTEUR

RÔLES DE L'ANIMATEUR

L'**animateur** a pour mission la gestion de la vie quotidienne des enfants.

- ➔ Il a sous sa responsabilité un **groupe de mineurs** dont l'effectif dépend de la tranche d'âge accueillie et des activités proposées.
- ➔ Il est chargé d'assurer la **sécurité physique et morale** des mineurs qui lui sont confiés.
- ➔ Il participe au **projet pédagogique**.
- ➔ Il propose et organise des **activités adaptées** aux capacités et aux besoins des enfants.
- ➔ Il est **présent lors des repas** et surveille la toilette des plus jeunes.
- ➔ Il doit avoir un **comportement exemplaire** à la fois dans ses propos, dans sa tenue et dans son attitude.

Chaque intervenant doit produire un justificatif relatif aux vaccinations obligatoires. Les animateurs doivent disposer de **moyens de communication** pour alerter les secours et la liste des personnes et organismes susceptibles d'intervenir en cas d'urgence.

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

3- Les spécificités à prendre en compte dans l'accueil des jeunes

Spécificités du public

Spécificités du secteur rural

Spécificités du secteur urbain

LES JEUNES DE 11 À 17 ANS

Pour certaines familles, inscrire leur(s) enfant(s) en structure de loisirs n'est pas une priorité.

➔ Moins de jeunes de 14 à 17 ans dans les structures de loisirs.

Les jeunes sont demandeurs de **projets spécifiques** :

➔ uniquement s'ils y voient un intérêt personnel ou collectif,

➔ s'ils présentent un intérêt scolaire ou pour l'emploi (*aller à l'étranger, visiter des institutions, passer le BAFA, etc.*) pour les plus âgés.

① La relation amicale est essentielle pour **maintenir l'implication** d'un groupe dans la durée d'un projet.

② Les **individualités** sont à prendre en compte dans la constitution des groupes de projets (*auto formation des groupes, par exemple, selon les affinités*).



LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

3- Les spécificités à prendre en compte dans l'accueil des jeunes (suite)

Spécificités du public

Spécificités du secteur rural

Spécificités du secteur urbain



LES JEUNES DE 11 À 17 ANS

Peu de choix d'**activités extrascolaires** (*hormis quelques activités sportives*) en proximité des lieux de vie, en dehors des structures d'accueil.

➔ Les parents sont en attente d'activités pour **rompre l'isolement** des jeunes (*en lien notamment à l'utilisation des nouvelles technologies à la maison*).

Fréquentation des ados plus faible.

➔ Ils peuvent se retrouver seul dans une tranche d'âge.

Phénomène d'appartenance fort (*à sa commune, à sa structure*).

➔ Difficulté à s'identifier et se rendre à son accueil de loisirs lorsqu'il n'est pas implanté dans sa commune (*appartenance et mobilité*).

Mobilité motorisée (*à partir de 14 ans*).

➔ Ils ne fréquentent plus les structures de loisirs (*regroupement entre pairs*).

Absence des parents constatée dans les structures en accueil libre.

Domicile plus utilisé comme espace de liberté et d'accueil des amis.

➔ Facilité par l'absence des parents (*moins le cas en milieu urbain*).

POUR LES 11-13 ANS

➔ **Mise en place de navettes** de transport favorisant l'accès aux structures d'accueil à des horaires respectant mieux leur rythme.

➔ Répondre au besoin des parents d'un **accueil dès le matin** (ne pas laisser l'enfant seul à la maison au début de la journée de travail).

LES DIFFÉRENTS MODES D'ACCUEIL DES JEUNES DE PLUS DE 12 ANS

3- Les spécificités à prendre en compte dans l'accueil des jeunes (suite)

Spécificités du public

Spécificités du secteur rural

Spécificités du secteur urbain

LES JEUNES DE 11 À 17 ANS

Offre d'activités extrascolaires

➤ plus dense et plus diversifiée qu'en milieu rural

Phénomène d'appartenance

➤ on appartient à sa ville, à son quartier

Absence des parents constatée dans les structures en accueil libre.

Autonomie suffisante des 14-17 pour **s'organiser pour leurs loisirs** classiques

➤ surtout lorsqu'ils sont déjà constitués en groupe

Réticences à se mélanger

➤ rencontre inter-centres, entre quartiers

Sortir du quartier

➤ démarche parfois difficile et peut freiner la mobilité, y compris d'un quartier à l'autre malgré une certaine proximité.

Source : travaux des groupes de travail des rencontres animateurs ados (R2A) – 2014/2015



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

SOMMAIRE



Introduction

Comment accompagner ?

1- L'autonomie vue par les animateurs

2- Définition de l'autonomie

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle

- ➔ Extraits d'objectifs généraux portant sur l'autonomie dans les projets éducatifs d'Eure-et-Loir
- ➔ Quelle posture de l'animateur ?
- ➔ Qu'en est-il de l'accompagnement en semi-autonomie ?
- ➔ Quel impact pour les jeunes ?
- ➔ Quels freins ?

4- Quels outils pour mesurer l'impact ?

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

“ Entrer dans l'adolescence c'est entrer dans un monde plus large que celui de l'enfance, en prenant sa place dans la société.

Avoir des modèles

Les jeunes, dans cette phase de **construction identitaire** et d'appartenance à un groupe, vont avoir besoin de modèles.

- ➔ Tous les adultes qui vont se trouver en contact avec eux, y compris les animateurs, peuvent servir de **modèle de référence**.
- ➔ L'animateur, dans ce processus du changement, peut exercer un rôle de guide ou d'accompagnant, pour leur permettre de se construire.

Être accompagné

L'accompagnement à l'autonomie, c'est donner aux jeunes **le pouvoir de choisir par eux-mêmes**, donc de se développer, de choisir le sens de leur vie.

Accompagner, c'est se joindre à quelqu'un pour aller où il va, en même temps que lui.

- ➔ Il est primordial pour l'animateur jeunes de prendre conscience que tout ce qui est mis en œuvre doit avoir pour finalité d'aider à la construction de leur autonomie.

Une co-construction

Toutefois, elle ne se décrète pas, **l'autonomie se construit et se co-construit**.

- ➔ Les jeunes se mettent ou sont mis dans des situations qui impliquent des prises d'autonomie.

Le rôle de l'accompagnant consiste donc à **créer des situations** (*projets impliquant les jeunes, périodes de semi-autonomie en séjour ou sortie, etc.*) et un **cadre de confiance** pour permettre des conditions favorables au développement de compétences conduisant à l'autonomie.



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

Mais comment prépare-t-on cette confiance en amont pour que le jeune ne se sente pas sous l'emprise de l'adulte ?

ACCOMPAGNER



Favoriser l'engagement
Création d'un objectif commun qui passe par l'appartenance à un groupe



Créer la sensation de soutien et de suivi
Instauration d'un sentiment de sécurité dans la conduite du projet



Reconnaitre le jeune en tant que personne capable



Guider sans "endoctriner"
Relève du savoir-faire. Faire preuve de cohérence dans nos paroles et nos actes en tant qu'accompagnant.



Faire confiance en la capacité du jeune à avancer



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

1- L'autonomie vue par les animateurs

Lors des rencontres animateurs ados (R2A), les animateurs ont été amenés à définir leur conception de l'autonomie.

“ Devenir responsable :
➔ assumer, être responsable de ses choix

“ Faire pour soi :
➔ agir en son nom
➔ avoir confiance en soi

“ Devenir adulte, grandir :
➔ aller vers le monde
➔ expérimenter, appréhender, apprendre

“ Conscientisation de sa capacité à agir seul :
➔ ne pas avoir besoin de ses parents
➔ se débrouiller sans peur, s'organiser

“ Réfléchir par soi-même

“ Acquérir de la liberté :
➔ dans les transports
➔ dans ses choix



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

2- Définition de l'autonomie

Définition étymologique

- ⇒ vient du grec "autonomia"
- ⇒ AUTO = soi-même
- NOMOS = loi

Quelques définitions

“ L'autonomie est la capacité à se donner à soi-même une loi et de la respecter par soi-même, de façon indépendante

“ C'est la capacité pour un individu de prendre la pleine responsabilité de ses actes

“ Être autonome, c'est "la liberté de se gouverner par ses propres lois sans entamer la liberté d'autrui"

Au sens philosophique, l'autonomie relève d'une **liberté intérieure** qui est mobilisée dans une **capacité à choisir** sans se laisser dominer par certaines tendances naturelles ou collectives, ni se laisser dominer de façon servile par une autorité extérieure.

La notion d'autonomie présente **5 caractéristiques** qui tissent son rapport avec l'accompagnement.

- ➔ Elle est **relative** : on est toujours autonome par rapport à quelque chose ou à quelqu'un.
- ➔ Elle s'éprouve **dans une démarche**, un processus, d'où le terme d'autonomisation.
- ➔ Elle permet d'intégrer la **notion de contrainte** car elle implique la confrontation avec une autorité extérieure, la prise en compte de limites qui s'imposent comme autant de points de référence pour l'action à entreprendre.
- ➔ En tant que **phénomène relationnel**, l'autonomie suppose des critères d'appréciation intersubjectifs : à partir de quel seuil peut-on considérer un acte ou une personne comme autonome ?
- ➔ Elle est donc **évaluable**, soit d'une manière institutionnelle, soit d'une manière contractuelle.



Sources : dictionnaire ; Dossier Qu'entend-on par autonomie chez un jeune enfant ? dans Le journal des Professionnels de l'Enfance - Juillet / Août 2005 - p. 23-28

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle

L'animateur peut permettre l'accès à l'autonomie, en immergeant les jeunes dans des milieux ou des situations inconnus, les conduisant à faire des choix.

L'accès à l'autonomie passe donc par

- ➔ l'accès à la connaissance (*savoir que cela existe pour faire des choix*),
- ➔ le traitement de ces informations (*comment je fais mes choix : apprentissage*),
- ➔ une fois ces étapes franchies, il reste à gérer les informations pour leur donner sens (*qu'est-ce que j'en fais, à quoi cela me sert ?*).

Ce processus va reposer sur les valeurs portées par l'organisateur et mises en œuvre par le directeur :

- ➔ rappeler le sens des actions.

Le projet éducatif doit servir de socle aux projets pédagogique et d'animation.



Source : [Accompagner les jeunes vers l'autonomie – Sylvie Brel](#)

L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle (suite)

Extraits d'objectifs généraux portant sur l'autonomie dans les projets éducatifs d'Eure-et-Loir

- ➔ Favoriser l'acquisition progressive de l'autonomie et développer sa capacité à se prendre en charge en restant extrêmement attentif aux capacités de chacun.
- ➔ L'accès à l'autonomie en rendant l'individu responsable de ses actes et comportements.
- ➔ L'accession progressive à la citoyenneté.
- ➔ Permettre au jeune de devenir un adulte libre, autonome et responsable :
 - le jeune devra être un acteur et non un consommateur et participer à la vie du service jeunesse
 - promouvoir l'engagement et la responsabilité du jeune afin qu'il devienne acteur et citoyen de son avenir.
- ➔ Agir sur la dimension éducative en dehors du temps familial et du temps de sa scolarité, de ses études, de ses formations dans les domaines de :
 - la prévention
 - la responsabilité
 - l'autonomie : acquérir des expériences, des moyens, des organisations afin de devenir autonome dans le cadre de sa vie privée, familiale, scolaire, d'étudiant, de formation et professionnelle.
- ➔ Amener le jeune à participer activement à l'organisation d'une vie collective de qualité, tout en respectant son individualité :
 - l'animateur devra travailler dans le sens de l'autonomisation et de la responsabilisation du jeune face à son implication dans la vie collective.
- ➔ Responsabilisation des jeunes, les placer en tant qu'acteurs de leurs loisirs.



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle (suite)

- 1 **L'organisateur** a la responsabilité des valeurs et des orientations éducatives qu'il souhaite donner à l'accueil de loisirs.
- 2 **Le directeur et son équipe** ont pour missions de les mettre en œuvre, de les traduire en objectifs opérationnels et en actions.

La déclinaison opérationnelle pourra se mesurer par le fonctionnement de l'accueil, par les méthodes pédagogiques choisies, par la nature des activités mises en œuvre.

Quelle posture de l'animateur ?

Qu'en est-il de l'accompagnement en semi-autonomie ?

Quel impact pour les jeunes ?

Quels freins ?

Elle doit reposer sur **des compétences d'accompagnant** :

- ➔ l'écoute bienveillante (*créer des espaces d'écoute*)
- ➔ l'exemplarité
- ➔ la cohérence des paroles et des actes
- ➔ la distanciation
- ➔ l'humilité (*on n'est pas compétent dans tous les domaines*)
- ➔ le partenariat (*le travail en réseau*)

L'autonomie peut s'exercer dans la mise en œuvre :

- ➔ de projets
- ➔ d'activités
- ➔ de gestion de temps de vie (*quartiers libres par exemple*)



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle (suite)

- 1 **L'organisateur** a la responsabilité des valeurs et des orientations éducatives qu'il souhaite donner à l'accueil de loisirs.
- 2 **Le directeur et son équipe** ont pour missions de les mettre en œuvre, de les traduire en objectifs opérationnels et en actions.

La déclinaison opérationnelle pourra se mesurer par le fonctionnement de l'accueil, par les méthodes pédagogiques choisies, par la nature des activités mises en œuvre.

Quelle posture de l'animateur ?

Il peut être envisagé l'organisation d'**espace temps permettant l'autonomie** des jeunes à certaines conditions :

Qu'en est-il de l'accompagnement en semi-autonomie ?

- ➔ les jeunes demeurent **sous la responsabilité constante** de l'organisateur et de la structure d'accueil
- ➔ tout accueil comportant des activités en semi-autonomie doit être prévu dans le **projet éducatif de l'organisateur**
- ➔ l'action se déroule dans le cadre d'un **projet pédagogique** en précisant les modalités (*cadre, public etc.*)
- ➔ ces activités doivent répondre à **des objectifs clairs** et être préparées minutieusement en veillant à associer les jeunes à la démarche (*accompagnement vers une responsabilisation progressive des jeunes*)
- ➔ ces activités supposent la **présence et la disponibilité permanente** d'un adulte, capable d'être joint et d'intervenir à tout moment
- ➔ la semi-autonomie peut s'entendre **de 1 à 2 heures** de "quartiers libres" sur une journée d'accueil
- ➔ l'**autonomie totale** des jeunes dans un ACM n'est pas possible

Quel impact pour les jeunes ?

Quels freins ?



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle (suite)

- 1 **L'organisateur** a la responsabilité des valeurs et des orientations éducatives qu'il souhaite donner à l'accueil de loisirs.
- 2 **Le directeur et son équipe** ont pour missions de les mettre en œuvre, de les traduire en objectifs opérationnels et en actions.

La déclinaison opérationnelle pourra se mesurer par le fonctionnement de l'accueil, par les méthodes pédagogiques choisies, par la nature des activités mises en œuvre.

Quelle posture de l'animateur ?

Qu'en est-il de l'accompagnement en semi-autonomie ?

Quel impact pour les jeunes ?

Quels freins ?

L'autonomie comme **compétence transposable** :

- ➔ **Acquérir des capacités** d'autonomie dans une situation donnée (*ex : prendre le train dans le cadre d'un projet d'échanges européens*), être capable de les appliquer ailleurs (*ex : prendre le train pour ses études*).
- ➔ Envisager le projet comme étant **au service de l'avenir** et de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Valoriser l'implication et la participation des jeunes :

- ➔ reconnaissance,
- ➔ besoin de se réaliser.



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

3- L'autonomie dans les projets éducatifs et déclinaison opérationnelle (suite)

- 1 **L'organisateur** a la responsabilité des valeurs et des orientations éducatives qu'il souhaite donner à l'accueil de loisirs.
- 2 **Le directeur et son équipe** ont pour missions de les mettre en œuvre, de les traduire en objectifs opérationnels et en actions.

La déclinaison opérationnelle pourra se mesurer par le fonctionnement de l'accueil, par les méthodes pédagogiques choisies, par la nature des activités mises en œuvre.

Quelle posture de l'animateur ?

Qu'en est-il de l'accompagnement en semi-autonomie ?

Quel impact pour les jeunes ?

Quels freins ?

Certains freins peuvent entraver l'accompagnement vers l'autonomie :

- ➔ **les animateurs** sont eux-mêmes peu autonomes (*lien à la formation, à l'accompagnement par le directeur*)
- ➔ **les marges de manœuvre** sont différentes selon la nature du gestionnaire :
 - associatif
 - collectivité
- ➔ la **fréquentation ponctuelle** de certains jeunes / actions éducatives qui s'inscrivent dans la durée



L'ACCOMPAGNEMENT VERS L'AUTONOMIE DES JEUNES

4- Quels outils pour mesurer l'impact ?

Paqej - Adapter son accueil et son accompagnement aux besoins des jeunes de 12 à 17 ans
Fiche 3 - L'accompagnement vers l'autonomie des jeunes

GRILLE DE MESURE DE L'AUTONOMIE				Observations			Fin du projet		
Démarrage du projet							Heure des arrivées		
Diagnostic - observations, constat									
Le jeune									
	Temps	Précis	Jeune	Temps	Précis	Jeune	Temps	Précis	Jeune
Il sait faire seul									
✓ Etc.									
Il sait faire semi-accompagné									
✓ Etc.									
Il ne sait pas encore faire seul									
✓ Etc.									
Il sait s'organiser pour son projet									
✓ préparer son sac pour une sortie / un événement (gourde, vêtements plus, casquette, ...)									
✓ s'organiser pour être ponctuel									
✓ intégrer les consignes liées à une activité spécifique (apporter un casque vélo par ex)									
✓ se préparer au-delà du matériel T et prévoir, sans que le consigne ait été donnée, l'équipement nécessaire pour le fil de la journée (ex : un pull pour la soir...)									
Il sait se déplacer									
✓ se déplacer dans le village, la ville									
✓ rechercher l'adresse des lieux utiles pour lui									
✓ localiser ces lieux dans sa ville, son village, le département									
✓ repérer les moyens de transport à sa disposition									
✓ rechercher les conditions d'utilisation de ces transports (coût, horaires, etc.)									
Il sait organiser une activité									
✓ s'informer du coût									
✓ s'informer du lieu									
✓ repérer les moyens de transport pour s'y rendre									
✓ repérer les conditions de réalisation en général (matériel nécessaire, horaires...)									
✓ appeler pour réserver si besoin									
✓ calculer le budget nécessaire									
Il prend des initiatives, des décisions									
✓ propose un projet, une activité, une organisation									
✓ il fait des choix (dans le planning d'activités par ex)									
✓ il assume ses choix									

Page 1 sur 2

Pour mesurer l'avancée en matière d'autonomie, il est nécessaire de **repérer là où en sont les jeunes au démarrage** du projet. C'est pourquoi la grille ci-dessous implique de :

- ➔ constater les compétences du jeune au point de départ de l'accueil. C'est l'unique moyen de vérifier la progression du jeune,
- ➔ réaliser ce constat, non pas sur l'ensemble du groupe, mais jeune par jeune. Cela sous-entend que la progression de chacun est différente (*on n'apprend pas tous les mêmes choses au même rythme*) et que l'animateur doit en tenir compte.

Cette grille peut être complétée pour s'adapter à des contextes différents d'accueil. Il suffit d'y ajouter des items (*indicateurs d'autonomie*).

Le travail autour de l'autonomie s'exerce :

- ➔ à des degrés différents selon l'âge et la maturité des jeunes
- ➔ dans des activités très diverses, comme par exemples l'élaboration d'un planning d'activités, l'organisation de la structure, le montage d'un projet spécifique etc.

Il convient donc de s'adapter selon les situations (*faire le choix de travailler tel ou tel item*) en tenant compte du niveau de maturité et d'autonomie des jeunes à l'instant T.



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

La question de la participation des adolescents a été **un sujet transversal** aux différents travaux conduits dans les groupes de travail du réseau Pagej. Les acteurs du réseau ont été demandeurs sur cette question, et notamment sur sa mise en œuvre. Cette fiche est le produit des travaux conduits ensemble lors des groupes de travail.

SOMMAIRE

1- La participation, c'est quoi ?

2- Les enjeux de la participation

- ➔ Pour favoriser la qualité de vie
- ➔ Pour favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes
- ➔ Pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté
- ➔ Pour faire émerger de nouvelles relations entre les acteurs de l'accueil

3- Au quotidien, comment fait-on ?

- ➔ Les domaines de participation des jeunes
- ➔ Les niveaux de participation

4- Partageons des exemples



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

1- La participation, c'est quoi ?



Définition

“ La participation c'est un processus de partage sur les décisions qui affectent une personne et la vie de la communauté dans laquelle elle vit.

Source : Roger Hart, universitaire anglais et psychologue environnemental.

2- Les enjeux de la participation

Ce sont les animateurs qui le disent :

“ C'est lorsque l'on participe que l'on apprend le mieux !

“ La participation à la vie de l'accueil ou à un projet développe l'estime du jeune envers lui-même.

“ Ça lui permet de s'émanciper et d'acquérir de nouvelles capacités.

La convention internationale des droits de l'enfant (C.I.D.E - 1989) reconnaît les enfants dans leur situation d'enfants. Elle tient compte de leur développement pour leur permettre progressivement d'exercer tous les droits.

La Convention leur reconnaît en effet **des droits passifs** comme le droit à la protection et **des droits actifs** qu'ils exercent et qui vont leur permettre en les exerçant d'acquérir de plus en plus d'autonomie.

LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

2- Les enjeux de la participation (suite)

Les premiers droits que la convention met en avant, sont **les droits de protection** (physique, mentale, morale dans l'intérêt supérieur de l'enfant).

Par ailleurs la CIDE donne aux enfants des droits de participer aux décisions qui le concernent, dans leur vie quotidienne.

Ce sont **les droits dits de participation**, énoncés dans la Convention :

- ➔ art 12 : liberté d'opinion
- ➔ art 13 : liberté d'expression et d'information
- ➔ art 14 : liberté de conscience et de religion
- ➔ art 15 : liberté d'associations et de réunion

Cela déroute les adultes qui devront poser un autre regard sur l'enfance et admettre que l'enfant puisse avoir son mot à dire sans avoir à demander une autorisation préalable.

*Sources : [Promouvoir les droits de participation](#)
[Convention internationale des droits de l'enfant](#)*



Aller + loin



[Promouvoir les droits de participation, Francas du Var \(1999\)](#)



[Convention internationale des droits de l'enfant](#)

LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

2- Les enjeux de la participation (suite)

Pour favoriser la qualité de vie

Pour favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes

Pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

Pour faire émerger de nouvelles relations entre les acteurs de l'accueil

La participation est un atout à tous les niveaux :

- ➔ **Les jeunes** verront leurs attentes et leurs besoins mieux pris en compte. L'écoute qui leur sera apportée les conduira vers une **valorisation personnelle**, une **affirmation de soi**, vers la découverte de potentialités, en quelques mots vers le « bien-être ».
- ➔ **La famille** y verra une plus grande lisibilité du lieu d'accueil dans lequel le jeune est accueilli et sur le projet de la structure. Dès lors, les liens avec celle-ci seront renforcés, moins suspicieux, et la famille **plus impliquée**.
- ➔ **Les professionnels** seront amenés à interroger leurs pratiques, à renforcer les liens entre eux pour faire face aux demandes des jeunes et ainsi construire ensemble le **projet collectif**.
- ➔ **L'association et/ou la collectivité** verront dans la participation un gage de **cohérence du projet territorial** et de l'implication de tous dans la vie de l'accueil.



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

2- Les enjeux de la participation (suite)

Pour favoriser la qualité de vie

La participation, comme son nom l'indique est **une démarche ouverte** où l'implication de tous est aussi utile que nécessaire.

Pour favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes

Le climat de confiance qui devra émerger de cette démarche rendra la prise de parole et de position plus simple pour les jeunes, qui ainsi exprimeront au mieux les attentes qui sont les leurs dans la vie quotidienne.

Pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

La participation est **un outil éducatif** pour l'estime de soi chez les jeunes accueillis, un cadre où l'on apprend à s'exprimer et à argumenter, un levier pour **favoriser l'autonomie**.

Pour faire émerger de nouvelles relations entre les acteurs de l'accueil



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

2- Les enjeux de la participation (suite)

Pour favoriser la qualité de vie

Pour favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes

Pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

Pour faire émerger de nouvelles relations entre les acteurs de l'accueil

La participation est **un élément constitutif** de l'exercice de la citoyenneté.

Elle n'est pas une fin en soi, mais **un moyen au service de l'apprentissage** de la citoyenneté. La citoyenneté n'est pas une discipline à enseigner, mais une manière de se comporter avec les autres et de participer à la vie de la collectivité.

Par le biais d'instances à mettre en place, ou dans les relations quotidiennes, les professionnels apprennent à l'enfant à être acteur, à exprimer ses désirs, et à **se confronter au collectif**.

La participation est donc **un outil dans l'apprentissage de la citoyenneté** au quotidien.



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

2- Les enjeux de la participation (suite)

Pour favoriser la qualité de vie

La participation ne se décrète pas, il ne suffit pas de mettre en place des instances pour qu'elles soient utilisées par les jeunes.

Pour favoriser l'expression et l'émancipation des jeunes

La participation nécessite, pour favoriser l'implication des jeunes, **une écoute attentive et impliquée**, une empathie ainsi qu'**une réflexion sur les pratiques individuelles et collectives** qui seront gages de qualité.

Pour favoriser l'apprentissage de la citoyenneté

L'écoute et les discussions engendrées par la participation entraîneront donc une relation nouvelle entre les adultes et les jeunes, plus **centrée sur la confiance**.

Pour faire émerger de nouvelles relations entre les acteurs de l'accueil

La participation, par le débat qu'elle suscite, engendre également une analyse de la pratique qui apportera à tous une dynamique de travail motrice pour la qualité.

De plus, les discussions collectives permettront une **redistribution des rôles** de chacun et la construction d'**une identité professionnelle**, utiles pour l'organisation quotidienne.

Source : Évaluer la qualité de votre structure sociale et médico-sociale, Edition WEKA, 2013/2014



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

3- Au quotidien, comment fait-on ?

Il convient de repérer :

Les domaines de participation des jeunes

Les niveaux de participation



Les outils



Outil n°1 : pour définir les domaines de participation des jeunes



Outil n°2 : échelle d'évaluation de la participation

En s'emparant des décisions qui entourent leur vie quotidienne, les jeunes vont développer des qualités et des acquis qui leur seront ensuite utiles tout au long de leur vie.

En tant que professionnel, vous avez intérêt à repérer les différents domaines dans lesquels la participation du jeune est indispensable.

Outil n° 1

Domaines (liste non exhaustive)	Niveau de participation			Observations et propositions
	S	PS	NS	
Organisation du réveil				
Organisation des repas				
Organisation du coucher				
Aménagement des lieux collectifs				
Décoration des lieux collectifs				
Organisation des sorties				
Contenu des sorties				
Organisation des week-ends				
Organisation des activités sportives				
Nature des activités sportives				
Horaires des moments de vie collective				
Relations avec les professionnels				
Utilisation informatique et Internet				
Rapports avec les parents				
Etc.				

Consignes d'utilisation et commentaires :

L'équipe peut, pour chaque groupe, évaluer le niveau de participation, mais aussi globalement pour l'ensemble de l'accueil.

Attention, il s'agit d'une évaluation indicative qui ne constitue pas une analyse définitive. Elle donne quelques repères pour ensuite mettre en place des actions d'amélioration concernant la participation.

LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

3- Au quotidien, comment fait-on ? (suite)

Il convient de repérer :

Les domaines de participation des jeunes

Les niveaux de participation



Les outils



Outil n°1 : pour définir les domaines de participation des jeunes



Outil n°2 : échelle d'évaluation de la participation

Il peut y avoir des divergences d'appréciation sur le niveau de participation selon les professionnels composant l'équipe ; l'intérêt reste de pouvoir échanger et s'expliquer sur les différences d'appréciation.

Outil n° 2

Pour le professionnel	Niveaux de participation	Pour les jeunes
Proposer des espaces d'engagement, organiser le relais à l'ensemble des usagers.	Implication	S'engager, porter la parole d'un collectif, prendre des décisions.
Favoriser l'autonomie. Permettre l'action collective.	Association	Faire, organiser avec les autres.
Permettre / animer les échanges collectifs. Préciser les marges de manœuvre.	Concertation	Exprimer un avis, écouter les avis des autres, proposer des solutions dans l'intérêt collectif.
Demander un avis, faciliter l'expression.	Consultation	Exprimer un avis.
Informier. Permettre l'accès à l'information.	Information	Accéder à l'information. S'appropriier les informations. Connaître un sujet.

La participation se caractérise par différents degrés d'implication du public.

Cette échelle de la participation permet de bien se situer dans ce processus.

Il convient d'être au clair sur le niveau de participation que l'équipe d'animation et le groupe de jeunes souhaitent atteindre ensemble.

Ceci dans l'objectif de mener à bien et à son terme un projet dans une démarche où chacun se retrouve.

Source : *Évaluer la qualité de votre structure sociale et médico-sociale*, Edition WEKA, 2013/2014

LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

4- Partageons des exemples

La démarche participative est propre à chaque établissement et donc adaptable à tout moment. Pour autant, en offrant aux enfants la possibilité d'intégrer les différentes instances de participation existantes, vous leur offrez la possibilité de contribuer à la vie de leur accueil, d'améliorer les propositions qui leur sont faites ainsi que d'y trouver un épanouissement personnel.

Les "effets citoyens" sur les enfants et les jeunes sont visibles. Leur curiosité et leur appétence sont développées. Et c'est un véritable apprentissage des règles démocratiques qui s'opère : il s'agit d'apprendre à faire la différence entre parler en son nom et parler au nom des autres, mais aussi d'accepter de différer dans le temps la satisfaction de ses revendications, tout en concevant des projets plus ambitieux que la satisfaction de désirs immédiats.



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

4- Partageons des exemples (suite)

Exemple de la commission

Si la mise en place de "commissions" n'est pas la seule source de participation, elle constitue pour autant une possibilité efficace pour valoriser la parole des enfants.

La "commission menu"

Utilisée à bon escient, elle deviendra une force de proposition pour l'élaboration des repas ou des goûters.

Elle conduira les enfants vers une connaissance de l'équilibre alimentaire, qui pourra être mis en valeur avec les autres enfants de l'établissement et être développée dans un travail sur la fabrication des aliments, les réalités sociales qui l'accompagne, des rencontres potentielles avec des artisans ou des acteurs de l'agroalimentaire, suscitant chez les enfants un éveil de la curiosité et une ouverture sur le monde.

Vous pouvez aussi créer des groupes de parole avec les enfants pour qu'ils puissent exprimer leurs avis sur les activités passées ou à venir et apprendre à gérer les désaccords et proposer des solutions consensuelles.

Ces groupes peuvent aussi être animés directement par les enfants pour se familiariser avec la prise de responsabilité.



LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

4- Partageons des exemples (suite)

Quelques exemples exposés en réunion R2A (rencontres animateurs ados)

Niveau de participation : la concertation (cf. outil 2)

- ➔ Accueil de loisirs Ado à Dreux
- ➔ Participation au concours de régates, fête annuelle des Flambarts.

L'animateur, en réponse à une commande des élus locaux, propose à un groupe de jeunes adolescents de fabriquer un bateau pour participer au concours de régates dans le cadre des Flambarts.

Susciter l'envie

Concierter les jeunes



L'animateur n'a pas imposé aux jeunes de participer à ce projet. Il a suggéré puis accompagné les jeunes dans les différentes étapes et la faisabilité : recherche sur la fabrication du bateau, échanges entre les jeunes sur le type de bateau à construire, etc.

Il a essayé de favoriser leur implication à ce concours. Pour les motiver, il a mobilisé leur esprit de compétition par rapport à la question du challenge.

Il a proposé l'expérimentation en suscitant le projet : "on construit et on voit si ça fonctionne". Il a recueilli leurs idées et travaillé à faire valoir les compétences de chacun dans une démarche de projet collectif.

Il a géré l'échéancier de réalisation et le calendrier. Il s'est positionné pour toujours maintenir la motivation collective.

Les jeunes n'ont pas spontanément adhéré au projet. La posture de l'animateur a permis de les faire participer à une activité inscrite dans un projet plus global.

Depuis cette expérience, les jeunes sont demandeurs pour participer au concours et agrègent d'autres jeunes souhaitant eux aussi construire un bateau.

LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

4- Partageons des exemples (suite)

Quelques exemples exposés en réunion R2A (rencontres animateurs ados)

Niveau de participation : l'association (cf. outil 2)

- ➔ Centre social Robert Doisneau à Lucé
- ➔ Japs and shoes : projet de création d'une marque "japs" (2014)

Les Jeunes sont à l'initiative de ce projet en lien avec la mode et le parfum.

Les animateurs ont accompagné la mise en œuvre du projet en veillant à la faisabilité.

Permettre l'action collective

Un projet qui grandit au rythme de la prise de confiance des jeunes



L'animatrice est à l'écoute des jeunes, elle lance des idées, suscite les débats et régule.

L'animatrice et la structure ont porté le projet lors de la mobilisation des différents partenaires.

Les jeunes ont pris le relais et ont fait les démarches de recherche de financement. Au sein de la structure, ils ont défendu leur projet auprès de la direction en proposant spontanément de s'investir dans la vie du centre.

Depuis 2014, le projet prend de nouvelles dimensions avec un impact élargi.

Sans l'animatrice, le projet peut-il se poursuivre ?

Les jeunes sont relativement autonomes mais sont à la recherche du soutien des animateurs.

Ce projet a déclenché la fréquentation d'autres jeunes : le groupe initialement composé de 7 jeunes est passé à 15 jeunes dont des garçons.

LA PARTICIPATION DES ADOLESCENTS DANS LES ACCUEILS

4- Partageons des exemples (suite)

Quelques exemples exposés en réunion R2A (rencontres animateurs ados)

Niveau de participation : l'association (cf. outil 2)

- ➔ Accueil de loisirs Ado à Anet
- ➔ Création d'une Junior Association

Favoriser
l'autonomie,
permettre l'action
collective

Faire, organiser avec
d'autres

Le cadre de l'ALSH ado ne convenait plus aux jeunes de plus de 17 ans. L'animateur leur propose donc de travailler ensemble sur un projet spécifique. Ils proposent un projet vidéo. L'animateur, en s'appuyant sur le PIJ (Point Information Jeunesse), leur fait la proposition de créer une Junior Association. Après avoir rassuré les familles sur la capacité des jeunes, il a accompagné le groupe dans la mise en place du planning de rencontres et la rédaction du dossier de l'Association. Les jeunes ont bénéficié d'un temps de formation pour la création de l'Association. Ils ont fait l'apprentissage de la démocratie au sein du groupe et sont aujourd'hui plus autonomes, notamment sur les procédures administratives. Le travail de l'animateur consiste à les aider à développer encore leur autonomie.



LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

SOMMAIRE



1- L'engagement des jeunes

- ➔ Le service civique
- ➔ Les initiatives des jeunes
- ➔ Les chantiers de jeunes bénévoles

2- Les espaces d'expression des jeunes

- ➔ Les conseils de jeunes
- ➔ Les juniors associations

3- La mobilité des jeunes

- ➔ Programme Erasmus plus

4- L'information des jeunes

LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

1- L'engagement des jeunes

Le service civique

Les initiatives des jeunes

Les chantiers de jeunes bénévoles



Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans conditions de diplôme.

Seuls comptent les savoir-être et la motivation.

Le service civique peut être effectué auprès d'associations, de collectivités territoriales (commune, Conseil départemental, Conseil Régional) ou d'établissements publics (musées, lycées, collèges, etc.) sur une période de 6 à 12 mois pour une mission d'intérêt général au moins 24H00 par semaine.

Un engagement de service civique n'est pas incompatible avec une poursuite d'études ou un emploi à temps partiel.

Le volontaire reçoit une indemnité de 573 € par mois environ.

Il est possible d'effectuer son service civique dans 9 grands domaines : culture et loisirs, développement international et action humanitaire, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence en cas de crise, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité et sport.

Pour en savoir plus : [site du service civique](#)

LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

1- L'engagement des jeunes (suite)

Le service civique

Les initiatives des jeunes

Les chantiers de jeunes bénévoles

Des dispositifs encouragent, soutiennent et valorisent la capacité d'initiative des jeunes dans tous les domaines :

- ➔ la solidarité
- ➔ la citoyenneté
- ➔ l'animation locale
- ➔ la création culturelle
- ➔ le développement durable
- ➔ le sport, etc.

Pour en savoir plus : [site du PAQEJ](#)



LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

1- L'engagement des jeunes (suite)

Le service civique

Les initiatives des jeunes

Les chantiers de jeunes bénévoles



Les chantiers de jeunes bénévoles sont une forme originale de séjours de vacances, qui se traduit par une action citoyenne et solidaire au bénéfice d'une collectivité publique.

Ces chantiers regroupent des jeunes (français et étrangers) qui peuvent aussi bien intervenir sur la conservation et la restauration du patrimoine bâti, la protection et la valorisation du patrimoine environnemental mais aussi la remise en état d'équipements socioculturels ou sportifs.

Ils s'adressent à des jeunes de 14 à 25 ans selon le projet et peuvent être une excellente alternative aux traditionnels séjours de vacances.

Espace d'échanges et de rencontres interculturelles enrichissant, ils rendent un service utile et responsable au bénéfice d'une collectivité.

Pour en savoir plus : site jeunes.gouv.fr

Pour trouver un chantier de jeunes : [site du CIDJ](#)
(Centre d'Information et de Documentation Jeunesse)

LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

2- Les espaces d'expression des jeunes

Les conseils de jeunes

Ils s'inscrivent dans une logique de développement de la démocratie de proximité. Leur vocation consiste à établir un dialogue entre les jeunes et les institutions et/ou organismes locaux (collectivité, association, etc.).

Les juniors associations

Ce dialogue peut prendre 2 aspects :

- ➔ la concertation
- ➔ la consultation

Pour en savoir plus : [site de l' ANACEJ](#)

(Association Nationale des Conseils d'enfants et de Jeunes)



LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

2- Les espaces d'expression des jeunes (suite)

[Les conseils de jeunes](#)

[Les juniors associations](#)

La junior Association est un dispositif souple qui permet à tout groupe de jeunes, âgés de 12 à 18 ans, de mettre en place des projets dans une dynamique associative, avec l'aide d'un relais départemental.

Le dispositif permet de se regrouper sous une forme associative simplifiée et de mener des actions sur la base d'une passion, d'une idée ou d'un projet quel qu'il soit : culturel, sportif, solidarité, développement durable etc.

La Junior Association a pour but :

- ➔ d'encourager l'esprit d'initiative des jeunes
- ➔ de garantir la liberté d'expression, la responsabilisation et la reconnaissance des jeunes
- ➔ d'accompagner les jeunes dans la pratique de la citoyenneté et la découverte de la vie associative.

Pour en savoir plus : [site du réseau national des Juniors Associations](#)



LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

3- La mobilité des jeunes

Programme Erasmus +

Le programme Erasmus + est porté par la commission européenne. Il couvre plusieurs champs : l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport.

Il s'adresse aux jeunes âgés de 13 à 30 ans mais également aux associations, collectivités locales et tout organisme œuvrant dans le domaine de la jeunesse.

Les actions pour la jeunesse se déclinent en 5 axes :

- ➔ Les échanges de jeunes favorisant les rencontres entre groupes de jeunes européens autour de thèmes variés
- ➔ Le service volontaire européen développant l'envoi et l'accueil de jeunes volontaires sur des projets utiles à la communauté
- ➔ La mobilité des acteurs de jeunesse développant la coopération entre professionnels de jeunesse
- ➔ Les partenariats stratégiques pour partager des expériences innovantes entre structures de différents pays actives dans l'éducation, la formation et la jeunesse
- ➔ La participation et le dialogue structuré pour soutenir le débat entre les jeunes et les décideurs sur les grands thèmes qui les concernent.

Pour en savoir plus : [site erasmus plus jeunesse](#)

Pour favoriser l'aide à la mobilité des jeunes : [site Découvrir le monde](#)



LES OUTILS ET DISPOSITIFS RESSOURCES POUR LES JEUNES

Des programmes, des ressources, des dispositifs sont déployés à tous les échelons (de proximité, niveau national et européen) pour accompagner les jeunes vers l'âge adulte.

4- L'information des jeunes

Le réseau information jeunesse a pour mission d'informer les jeunes sur tous les sujets qui les concernent.

Il est implanté partout en France et notamment dans les 6 départements de la région Centre-Val de Loire. Il vise à favoriser l'autonomie des jeunes par un meilleur accès à l'information.

Ouverts à tous, gratuitement, sans limite d'âge, sur un principe d'anonymat et de non discrimination, les bureaux et points information jeunesse sont des lieux d'apprentissage de la citoyenneté et de découverte de l'autonomie. Ils proposent une documentation riche, sur tous types de supports, actualisée, vérifiée et présentée de façon adaptée au public jeune.

Ils sont animés par des professionnels qui peuvent accompagner les jeunes dans leurs recherches de façon entièrement autonome.

Ces structures sont fréquentées chaque année par plus de 5 millions de jeunes mais aussi par les parents, demandeurs d'emploi, enseignants, formateurs, travailleurs sociaux etc.

Pour en savoir plus : site du [CIDJ](#) et du [CRIJ](#)

L'info jeunesse près de chez vous : [liste des BIJ et PIJ de l'Eure-et-Loir](#)



REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit des échanges entre les professionnels de l'animation du département d'Eure et Loir et les membres du PAQEJ.

Il s'appuie donc sur des échanges de bonnes pratiques mais aussi sur des productions issues de recherches ou de formations.

Les membres du PAQEJ espèrent que cet outil vous sera utile.

Ils remercient l'ensemble des contributeurs et des participants au groupe de travail.

CRÉDITS

Réalisation



Alice Méchain-Grivel - [AlisCom'](#) - contact@alis-com.fr

Illustrations

Freepik ; All-Silhouettes